

# **SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE**

## **CGT, CFDT, CGT-FO, SUD**

---

### **CTP - 20 mars 2007**

#### **Organisation de réunions**

1 - Il avait été convenu lors du CTP du 30 novembre 2006 que des réunions techniques syndicats / direction auraient lieu sur les modalités de mise en œuvre de départ des agents des Divisions Ressources Informatiques et du Service Informatique National de Lille, afin de faire un point sur la situation existante.

Notamment, il s'agissait de recenser toutes les situations possibles, et de faire le point sur les protocoles qui ont déjà existé à l'Insee.

Par envoi de mél le 13 février 2007, au moment même où l'ensemble des organisations syndicales étaient en réunion avec le secrétaire général, la direction a proposé une réunion le 27 février 2007.

Malgré le fait que certains syndicats aient répondu qu'il ne leur était pas possible d'y participer, cette réunion s'est effectivement tenue ce jour, sans confirmation préalable de la date..

Cette réunion n'a servi à rien :

- aucune liste d'agents selon leur situation n'a été communiquée aux organisations syndicales ;
- aucun document sur les questions de garantie de rémunérations vues par la direction de l'INSEE n'a été proposé.

2. Une note sur les droits syndicaux étant en projet depuis plus d'un an, nous avons à plusieurs reprises eu l'occasion de demander que son examen ait lieu en réunion nationale syndicats-direction (y compris par courrier en octobre 2005). Or nous avons reçu un mél émanant du département du personnel le 26 février 2007 nous informant qu'il fallait donner un avis sur cette note avant le 15 mars. Cela ne nous semble pas la façon la mieux appropriée de discuter d'une note sur les droits syndicaux.

C'est pourquoi nous demandons que les dates de réunions soient arrêtées après concertation de façon à permettre la présence de chaque organisation syndicale.

3 - Dans l'immédiat nous vous proposons de fixer, aujourd'hui, entre nous les dates pour ces deux réunions.